

Sainte-Flavie
L'Institut Maurice-Lamontagne

Line Ouellet

Number 36, Summer 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18827ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, L. (1987). Sainte-Flavie : l'Institut Maurice-Lamontagne. *Continuité*, (36), 25–26.

Sainte-Flavie L'INSTITUT MAURICE- LAMONTAGNE

*Une architecture
en harmonie
avec la nature.*



À Sainte-Flavie, sur un site entre ciel et mer, un centre de recherches en sciences de la mer, l'Institut Maurice-Lamontagne, ouvrait ses portes en septembre 1986. Construit au coût de 44 000 000\$, le complexe scientifique mis en chantier en avril 1984 est certes l'édifice le plus important (20 000 mètres carrés) à voir le jour dans cette région depuis quelques années. Le consortium d'architectes formé de Massicotte, Gillon, de Montréal et Rivière-du-Loup, et de Gagnon, Guy, Letellier, Ross, de Québec et Rimouski, a-t-il su relever le défi de créer une oeuvre à la hauteur de ce site exceptionnel?

UN CONCEPT INGÉNIEUX

Les concepteurs, Marc Letellier et Didier Gillon, se sont montrés fort habiles à regrouper les trois principales fonctions du complexe en autant d'édifices reliés entre eux mais distincts par leur volume et leur emplacement. Pour ce faire, ils ont exploité la dénivellation d'une quinzaine de mètres qui divise le site en deux

aires définies: l'une, au niveau de la mer, est dénudée et l'autre, plus élevée, très boisée avec des affleurements de roc. C'est par cette zone que l'automobiliste accède au site. C'est donc sur ce plateau qu'on a regroupé, au rez-de-chaussée du Bloc A, les services (auditorium, bibliothèque, cafétéria) et au premier étage, les fonctions administratives occupant une moindre superficie. D'un volume rectangulaire allongé, le Bloc A est coiffé d'un étage en retrait. Pour répondre au besoin d'espaces des chercheurs (150 bureaux et 70 laboratoires), le volume rectangulaire du Bloc B s'élève sur cinq étages, du pied de l'escarpement. D'un gabarit aussi important, le Bloc C, situé à l'ouest, loge les entrepôts et les ateliers de réparation de navires, nécessairement situés au niveau du fleuve.

De la route 132 on distingue à peine la masse imposante des Blocs B et C, en partie dissimulés par l'escarpement, tandis que le Bloc A se fond dans la forêt du plateau. Ce parti pris de minimiser l'impact de l'édifice

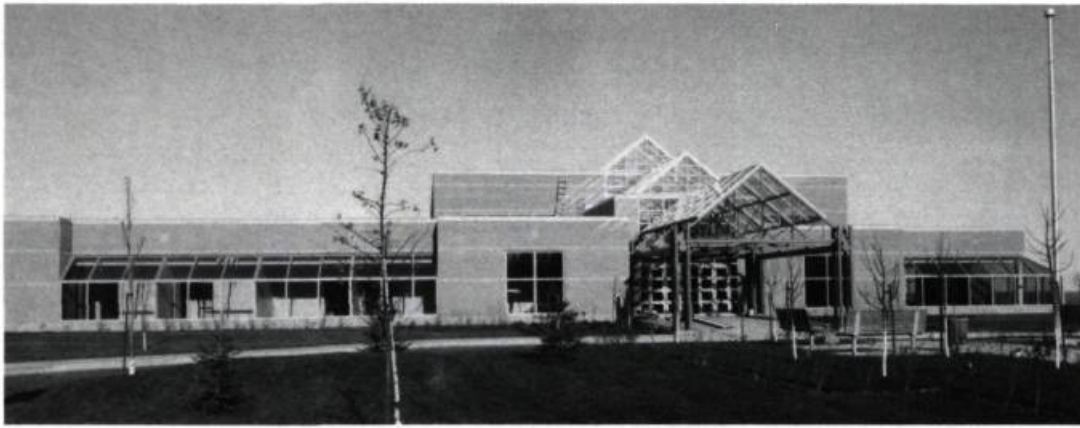
sur le site naturel est en parfait accord avec sa fonction: la protection de l'environnement marin. Le revêtement extérieur, une brique rosée, s'harmonise avec la couleur du roc en bordure de la mer et la teinte verte des vitres rappelle la couleur de la mer.

Légèrement décentrée vers l'ouest, l'entrée du Bloc A par lequel on accède à l'ensemble du complexe marque également l'axe de circulation principal, non seulement du premier édifice mais aussi du second; l'axe en effet se prolonge par une passerelle qui chevauche l'escarpement et donne accès à un atrium de quatre étages autour duquel sont groupés les bureaux des chercheurs.

Sobriété des lignes, volumes équilibrés, rythme bien marqué et fenestration généreuse caractérisent la façade qui donne sur la mer.

De la terrasse de la cafétéria, on découvre un décor où joue la lumière du ciel et de la mer.





Une marquise de métal reprenant le toit pignon des deux verrières qui se découpent en arrière-plan constitue le point focal de la façade. Comme sur tous les murs extérieurs, de longues bandes de briques carrées viennent rythmer les surfaces de briques rectangulaires et marquer le sommet et la base des ouvertures. Des saillies et décrochés irréguliers ainsi que de longues verrières, étrangement logées dans des creux, nuisent toutefois à la cohérence de l'ensemble de la façade.

Atrium de lumière, le hall donne à gauche sur l'amphithéâtre, et à droite sur le kiosque d'informations, le vestiaire et la bibliothèque. Au centre s'ouvre un large couloir dont la faible hauteur surprend désagréablement après le bain de lumière du hall. La couleur, un bourgogne violacé, appliquée en une bande horizontale contrastante sur des murs blancs, ainsi que le tapis beige et le mobilier «aéroport» créent une impression de lourdeur. Au bout du couloir à gauche, la ca-

Une marquise, empruntant la forme des verrières qui se profilent à l'arrière-plan, surmonte l'entrée du Bloc A.

fétéria et à droite, l'accès aux bureaux du deuxième étage. Dans le prolongement du couloir, la passerelle qui conduit au Bloc B. La hauteur du plafond nous fait à nouveau respirer et les parois vitrées nous offrent déjà une superbe vue sur le fleuve.

MER ET LUMIÈRE

Le meilleur reste à venir puisque nous débouchons cette fois au sommet d'un atrium de quatre étages s'ouvrant sur l'immensité du fleuve. On doit malheureusement contourner un ascenseur «panoramique» afin d'accéder à cette percée visuelle spectaculaire. La diversité des matériaux et des éléments décoratifs (gypse, brique, verre, boîtes à fleurs aux allures de gaine d'aération, plantes verticales) qui recouvrent irrégulièrement les murs latéraux, contribue à distraire l'oeil plutôt qu'à renforcer l'impression monumentale de l'ensemble. Le recouvrement du sol, un large damier de vinyle noir et blanc contraste par sa régularité et apaise le regard. Des passerelles chevauchent l'extrémité nord de l'atrium afin de relier les bureaux des chercheurs. Elles découpent de leur masse, que l'on aurait pu souhaiter plus discrète, la verrière qui se dresse sur quatre étages et s'ouvre sur le fleuve.

Ce plan a l'avantage de donner aux chercheurs un accès visuel au fleuve, soit directement pour les bureaux situés le long des murs extérieurs tous percés de longues bandes fenestrees, soit indirectement, grâce à l'atrium. Le plancher de ce dernier (correspondant au niveau deux du bâtiment) se prolonge d'une large véranda surmontée d'une marquise qui reprend le vocabulaire de celle de l'entrée principale.

Le Bloc C est légèrement en saillie par rapport au Bloc B. Sa façade est percée de trois larges portes donnant accès aux immenses ateliers de réparation de navires dont la hauteur équivaut à cinq étages.

Même les toitures, dont les vastes surfaces planes sont souvent visibles de l'intérieur, ont retenu l'attention des architectes. En effet, elles ont été recouvertes de concassé blanc afin de mieux réfléchir la lumière et d'éviter l'impression de *no man's land* créée par ces aires inutilisées.

Une description exhaustive des nombreuses autres exigences du programme, auxquelles les architectes ont su répondre judicieusement, serait trop longue et complexe compte tenu de la fonction et de l'envergure du bâtiment.

L'Institut Maurice-Lamontagne se distingue par l'ingéniosité de son implantation et la subtilité de son intégration à l'environnement. L'immensité du fleuve s'offre au regard en de multiples endroits, véritable source d'inspiration pour les chercheurs. Voilà un mariage d'efficacité et de sensibilité que l'on souhaiterait plus fréquent pour l'architecture québécoise actuelle.

Line Ouellet

Directrice et rédactrice en chef de Continuité.



Un atrium d'une hauteur de quatre étages laisse largement pénétrer la lumière et dégage une perspective sur le fleuve.

NDLR: les photos qui illustrent cet article nous ont été gracieusement fournies par la firme d'architectes Gagnon, Guy, Letellier, Ross.